

Réunion plénière du 18 mars 2017

40 présents selon la feuille de présence avec Messieurs M. Ambrogelly, R. Llung, D. Vullierme, adjoints municipaux. Madame Laura Gandolfi, excusée.

1. Accueil des participants : Jocelyne et Alain souhaitent la bienvenue à votre Conseil de quartier.

2. Organisation et fonctionnement du Conseil de quartier

2.1. La coordination est composée de 2 membres : Jocelyne Maubert-Michaut et Alain Bassier. Pourquoi la mise en place d'une coordination ? Parce qu'il y avait un manque pour animer le Conseil de quartier, réunir le bureau, faire les comptes rendus, participer aux réunions... Il faut se faire connaître et faire connaître ce que l'on fait.

2.2. Le Bureau est composé de 7 à 15 membres, actuellement, il y a 7 membres. Bassier Alain, Davico Alain, Mennevret Gilles, Maubert-Michaut Jocelyne, Pin Joséphine, Simard Jacques, Tarrago Alain (excusé).

2.3. Commission Vie de quartier : référente Jocelyne Maubert-Michaut
Trames vertes/biodiversité, Inter-quartiers Mémoire et Patrimoine, parcours Théâtre national populaire (TNP), fête des voisins, fête du 8 décembre, formations.

2.4. Commission cadre de vie urbanisme : référent Alain Bassier
Groupes de travail sur les déplacements urbains, coordination du cadre de vie, propreté et marchés, tranquillité, projets d'urbanisme.

2.5. La charte des Conseils de quartier

- Le Conseil de quartier base de la démocratie locale participative
- Permet de faire remonter les demandes des habitants
- Permet de dégager collectivement, au-delà des intérêts personnels, ce qu'est l'intérêt commun pour le quartier
- Les membres c'est vous
- Le bureau
 - Les référents Alain Bassier, Jocelyne Maubert-Michaut
 - L'adjoint de quartier Alain Brissard
 - Les commissions
 - Les assemblées plénières

3. Bilan 2016

3.1. Commission Vie de quartier : bilan par Jocelyne Maubert-Michaut

- **Les portes-ouvertes** : une par trimestre un samedi matin pour échanger avec des habitants autour d'un café. Objectif : prendre le temps de présenter le Conseil de quartier et prendre des adhésions.
- **Le local** : lieu d'accueil, de formations, d'exposition. En juin nous avons accueilli les nouveaux habitants, l'exposition de jeunes photographes Villeurbannais intitulée «Territoires», projet Blick en lien avec la Maison de la jeunesse et de la culture.
- **L'atelier animation-rencontre** : le mardi après-midi de 14 h à 17 h : activité structurante autour du renforcement du lien social, de la dynamique de groupe.
- **Les formations** : depuis 3 ans le Conseil de quartier accompagne les habitants à des formations en lien direct avec leur vie de tous jours dont la sécurité, le tri. Nous cherchons à mettre en place des actions éducatives en transversalité avec les propositions faites par la Municipalité afin qu'elles soient au plus près des habitants des quartiers.
 - **Gestes 1ers secours** : 2 matinées de 20 habitants
 - **Compostage** : 7 habitants
- **Les événements festifs** :
 - Fête des voisins : c'était une première au parc Vaillant-Couturier. Début timide à consolider.
 - Déambulation du 8 décembre : 2 espaces à forte densité du territoire le hall commercial de la Perralière, la place Grandclément.

Objectif : simplement une pause musicale autour d'une soupe et d'échanger sur le vif avec des habitants, source d'adhésions.

- Nous sommes présents et actifs pour :
 - **L'Inter-quartiers mémoire et patrimoine**
 - **Les rencontres trames vertes et bleues avec le Conseil de quartier de Montchat**, en association avec le Conseil de quartier Ferrandière/Maisons-neuves et Mme Reveyrand.
 - **Parcours TNP** :

Accompagner les habitants vers le théâtre par des visites, choisir un spectacle, se tourner vers les publics en difficulté, jeunes, familles.

- **Événements en liaison avec les associations et les commerçants du quartier**

Retour de la salle

- Le Fest'dif de la MIETE (Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange) aura lieu en mai 2017 au parc des droits de l'homme, pourquoi pas la fête de la musique ? Il faut aussi l'investissement des habitants pour mettre des actions en place.

La fête de Printemps est prévue le 13 mai avec Incroyables comestibles.

- Où peut-on trouver les informations sur le Conseil de quartier ? Sur le site de la Mairie de Villeurbanne, sur le Progrés, sur Viva.
- Information des habitants de Bonneterre ?

2 panneaux d'information du Conseil de quartier place Grandclément et au centre commercial de la Perralière. Il n'y a pas de panneau à Bonneterre mais les adhérents sont invités à nos réunions au local. Le Conseil de quartier ne dispose pas du fichier des adhérents qui est détenu par la mairie.

3.2. Commission cadre de vie/urbanisme par Alain Bassier

3.2.1. Coordination du cadre de vie (CCV)

3.2.2. Groupe de travail sur les déplacements urbains (GTDU)

3.2.3. Propreté : des actions ont été développées.

Mme Gandolfi a travaillé sur une Convention propreté qui a réglé certaines difficultés concernant la présence des poubelles en permanence sur les trottoirs. Avancée sur la rue Leclerc, il reste encore une poubelle en permanence.

Il manque aussi 80 poubelles sur Villeurbanne (à chaque arrêt de bus entre autre).

«Faites de la propreté» avec la présence du camion «Tri Truck» fin mai, mais cette action devrait être relayée par la communication dans Viva, en cours d'année pour avoir une portée significative.

3.2.4. Marché du quartier : amélioration du rangement par les forains.

3.2.5. Tranquillité : des incivilités récurrentes ont décidé les habitants à signer une pétition (306), pour alerter les services de la Mairie. Lieu : avenue Leclerc du 44 au 54.

3.2.6. Projets urbanisme : C3, place Grandclément (réunion au Rize le 28 mars 2017), projet sur «Grandclément gare» et Médipôle.

3.2.7. Retours de la salle, réponses de Didier Vullierme, adjoint sécurité, déplacements, délinquance et marchés

- Certaines personnes se plaignent du manque de stations Vélo'v et de l'insuffisance des vélos. Pour faire remonter vos doléances, aller sur le site de la mairie pour les signaler de façon précise sur l'onglet «j'alerte ma mairie», la réponse est rapide. Une application existe sur Smartphone, prendre une photo et envoi direct au service.
- Le conseil syndical d'une copropriété rue Bernaix a alerté la mairie sur des questions de sécurité et de tranquillité. Malgré l'installation de plots, des voitures sont encore garées. Les pompiers et la police sont intervenus à ce sujet. Demande de mettre des dos d'âne dissuasifs rue Bernaix.

Didier Vullierme, déclare que le problème a déjà été traité il y a 4 ans en raison du stationnement anarchique des résidents. Une visite avec le syndic et des habitants a été faite. Des bornes ont été posées mais certaines ont été arrachées ou renversées depuis.

Concernant les «piques niques jusqu'à 3 h du matin» Didier Vullierme va se renseigner sur la réponse faite par la mairie, on ne peut mettre des dos d'âne là où des bus passent.

Au quartier Bonneterre les difficultés ont été résorbées en partie.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 il n'est plus nécessaire pour la Police d'intercepter les véhicules en infraction pour les verbaliser. Consigne donnée : un agent de police assermenté doit constater l'infraction pour pouvoir donner suite. En pratique il faut savoir intercepter un scooter sans faire courir de risques trop grand pour les personnes aux alentours.

Le trajet C3 est provisoire actuellement. Dans le futur, le bus ne passera plus rue Bernaix, il y aura 2 couloirs de bus de Lafayette à Grandclément.

- Mise en fonction du problème du feu tricolore, intersection rue Leclerc/Primat. Date prévue : avril 2017.
- Places de parking boulevard Eugène Reguillon : 126 places actuellement ,70 dans le projet de réaménagement. Proposition est faite de créer des places rue Bernaix. Impossible à réaliser car il y a un projet de piste cyclable qui est un itinéraire structurant prévu par la Métropole. Il faut une nouvelle réglementation du stationnement payant. Une concertation a été faite avec le Conseil de quartier avec plusieurs ateliers. Il faut trouver un équilibre entre le «tout vélo et le tout voiture». Il faut attendre la fin des travaux pour envisager d'autres améliorations.

3-3. Bilan financier 2016

L'entretien du local et les produits d'entretien sont facturés sur le budget du Conseil de quartier.

Ce n'est pas équitable puisque le local est utilisé par d'autres.

Nous sollicitons que ces dépenses d'entretien ne nous soient plus facturées et que le montant dégagé soit utilisé pour les actions.

Nous rappelons que le matériel acquis par notre Conseil de quartier peut être utilisé par les autres Conseils de quartier.

- Qu'advient-il du budget non dépensé chaque année ? Comment mener à terme tous les projets si les ressources prévues ne sont pas «utilisables», cela limite nos ambitions (0,20 € dépensé par habitant en 2016). Environ 20000 habitants pour notre Conseil.

C'est un budget global de «démocratie locale» qui n'appartient pas au Conseil de quartier. Le montant non utilisé va dans la politique de la ville.

Pour réussir nos projets, il faut aussi plus de moyens humains et plus de bras. 148 inscrits au Conseil, 7 membres au bureau.

4. Projets 2017

4.1. La commission Vie de quartier propose :

- **Poursuite des portes-ouvertes** : une périodicité d'une par trimestre. Elles confirment une qualité des échanges et régulièrement des adhésions.
- **L'atelier animation-rencontre** apporte une réponse adaptée aux attentes d'habitants seniors du quartier.
- **Les formations** : nous renouvelons pour 3 années supplémentaires sur la sécurité et le tri.
 - **Formation 1ers secours samedi 8 avril à 9 h 30**
 - **Formation Brevet de secourisme samedi 18 novembre de 9 h 30 à 17 h 30**
 - **Sur le tri : ateliers zéro déchet**, dates à préciser
- **Les évènements festifs** :
 - Fête de Printemps avec les Incroyables comestibles : inauguration des bacs fabriqués, plantés, entretenus par des habitants du territoire le samedi 13 mai à 16 h : spectacle, musique, buffet ambiance colorée assurée.
 - Fête des Voisins, parc Jean Rictus samedi 1^{er} juillet de 10 h à 17 h.
 - Déambulation du 8 décembre : en projet en plus des 2 espaces connus, aller vers un 3^{ème} espace du côté de Bonneterre/cours Tolstoï.
- **Nous sommes présents et actifs sur** :
 - **L'Inter-quartiers Mémoire et Patrimoine** : lieux secrets de l'occupation : «Théâtre appart». Le Conseil de quartier propose d'accueillir 2 représentations des contes.

- **Les Trames vertes et bleues** : proposition d'une rencontre de notre Conseil avec les ceux de quartier Montchat, Ferrandière/Maisons Neuves et Mme Anne Reveyrand Adjointe au développement durable et à la nature en ville.
- **Le Parcours TNP** :
Visites des coulisses, des ateliers décors le 30 mars. 2 pièces retenues. Accompagnement auprès du public en difficultés. Re-questionner les 2 foyers sur l'action d'accompagnement du public jeune.
- **Autres manifestations organisées sur le territoire** : accompagnement
 - Au vide grenier organisé par l'association «la Ronde de Berthelot» le 20 mai au parc de la gare.
 - Au «Fest'dif» organisé par la Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange (MIETE) le 20 mai au parc des droits de l'Homme.

4.2. Commission Cadre de Vie Urbanisme

4.2.1. Les actions

- **Prolongement des chantiers 2016**: Place Grandclément -C3 - Tranquillité - Propreté par Jacques Simard.
Projet ELC2 : des propositions ont été faites par le Conseil de quartier fin 2016.
La Métropole a confirmé son action sur la propreté.
- **Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) et le PDU (Plan de Déplacements Urbains)**,
participation aux enquêtes publiques

4.2.2 Intervention M. Richard Llung Adjoint au développement urbain, à l'habitat et au logement/adjoint à la Métropole.

Un projet d'urbanisme prend de 5 à 25 ans, il loue la vertu de la lenteur pour éviter de faire des erreurs. La compétence est partagée entre la Métropole et la Ville, ce qui demande énergie et patience car engendre de vives discussions...

Le projet de parc prévu à Grandclément sera de 4,4 ha en tout avec la partie le long de la voie ferrée de la gare (vote le 10 avril ou en mai), l'emplacement est réservé. Coût de l'achat 10 millions d'euros avec une participation des équipements publics (écoles, voiries...).Le parc est une priorité. Pour un marché couvert il faudra trouver un financement.

Le PLU-H est alimenté par le travail avec les habitants, R. Llung remercie le Conseil de quartier pour sa contribution.

Sogelym est l'acteur principal depuis 2009, il négocie avec la métropole pour les droits à construire futurs (28000/50000).

- L'ancienne gare peut elle devenir Maison de projet ?

Le propriétaire est la Métropole, il faut voir le plan de surface. Il est demandé à R. Llung de revenir débattre des questions qui se posent encore.

Il accepte. Pour les équipements sociaux culturels il faut voir la personne concernée.

4.2.3. Relancer le projet Grandclément/gare

Le Conseil de quartier a répondu présent à la demande de la Ville, malgré des délais un peu courts en 2016. La dynamique a été amorcée avec l'ensemble des habitants et des personnes travaillant sur le secteur.

Il faut noter que les habitants estiment être dans un quartier délaissé qui se délite, ils sont dans l'attente de la continuité et d'une avancée rapide du projet.

Ils sont prêts à aider les décideurs à relever le défi dans la mesure où ils obtiennent rapidement :

- un calendrier précis sur les différentes réalisations, espaces verts, tram T6...

- une mise en place d'une maison du projet dans la gare qui donnerait aux habitants un signal fort de la municipalité
- le choix de l'emplacement futur du marché afin de réserver un terrain pour sa réalisation
- une étude sur les déplacements
- la réalisation de maquette informatique en 3D pour contrôler l'ensoleillement maximum (avec au moins 2 h/jour au solstice d'hiver sur la façade la moins exposée)
- une étude sur la commercialisation du secteur afin de garantir un mieux vivre ensemble et une mixité fonctionnelle et sociale de l'habitat
- prévoir les structures sportives, culturelles et de loisirs indispensables pour mieux vivre dans ce nouveau quartier

Le Conseil de quartier engage plusieurs projets et il peut se produire que certains ne puissent aboutir.

5. Election du bureau du Conseil de quartier :

5.1. Rappel de la charte des conseils de quartiers

Condition d'éligibilité, 6 mois d'inscription au Conseil de quartier. Actuellement 7 membres au bureau, qui peut être composé de 15 membres.

5.2. Appel à candidatures pour le bureau

Laurent Santikyan et Martine Vizier sont candidats et élus à l'unanimité des présents à main levée. Joséphine Pin et Christiane Pollet démissionnent.

5.3. Intervention de M. Marc Ambrogelly

Sur Viva des pages seront réservées pour les Conseils de quartier. La newsletter sera en route le semestre prochain

Pour le fichier des adhérents, l'administration ne peut pas présentement le partager avec les Conseils de quartier (refus de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)).

Le Conseil de quartier utilise toutes les possibilités de faire des propositions à démocratie locale, qui de son côté essaie d'améliorer le fonctionnement.

Question : il y a des problèmes de bras disponibles pour l'organisation. Serait-il possible d'avoir l'aide d'un service civique et de le partager avec d'autres Conseils de quartier ?

5.4. Remerciements à toutes les personnes présentes et invitations à participer aux différents évènements de l'année 2017